

Les services urbains à la française pour un développement plus durable



Ce sont les services urbains qui font vivre la ville. Inutile, sans eux, de songer à récolter les fruits de la concentration des hommes et des activités.

Sommaire

1 Les services urbains à la française pour un développement plus durable

2-5 Dossier : Services urbains et développement durable
Le caractère inéluctable de la croissance urbaine est aujourd'hui admis. Reste à appréhender la ville comme élément de l'action publique au niveau national et international.

6-8 Bloc-notes
Nouvelles
Manifestations
Formations
Publications

Déterminants pour les entreprises comme pour les habitants, les services urbains commandent la bonne marche et le devenir de la cité. Ils conditionnent tout à la fois sa capacité de développement, la cohérence de son organisation territoriale, le niveau de ses performances écologiques et la réalité de sa cohésion sociale.

Ce sont là les composantes fondamentales du développement durable, dont la ville, lieu privilégié d'une approche globale et systémique des problèmes, détient la clef. Il n'y aura pas de développement durable si les villes ne sont pas mieux équilibrées, moins inégalitaires, plus économes, plus innovantes. Et les villes ne deviendront pas telles sans des services urbains plus denses et plus performants.

Or des besoins considérables demeurent en la matière, dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud, même si la géographie, et plus encore l'histoire, introduisent des disparités de situation considérables.

Comment satisfaire ces besoins alors que la plupart des pays sont confrontés, à tous les niveaux, à un manque de financements publics? Le pragmatisme a effacé le tabou des idéologies. Chaque pays s'efforce désormais, dans un cadre juridique conforme à ses traditions nationales, d'associer des capitaux privés au financement des équipements, des opérateurs privés à leur exploitation et de répartir au mieux le paiement du service offert entre l'utilisateur-client et le contribuable.

En matière de concession de services publics et de gestion déléguée, notre pays développe, de longue date, des interventions publiques originales. La compétence de nos entreprises n'est pas moins remarquable et les grands groupes français de services urbains tiennent leur rang dans le peloton de tête mondial.

Fort de cette expérience, la France peut prétendre faire valoir ses savoir-faire, sans ostentation ni fausse modestie, et les mobiliser au profit de tous ceux qui œuvrent pour une meilleure maîtrise du développement urbain, pour un monde responsable et plus solidaire, pour un avenir plus durable.

Georges Cavallier

Vice-président « Ville » de l'ISTED

Services urbains et développement durable

*Le caractère
inéluçtable de
la croissance
urbaine et
des problèmes
qu'elle engendre
est aujourd'hui
admis.*

*La difficulté, pour
déboucher sur
des dispositions
pratiques,
réside dans
l'appréhension de
la ville comme
élément de
l'action publique
au niveau
national et
international.*

L'approche sectorielle (éducation, énergie, santé, transport) et la priorité donnée au développement rural restent dominantes dans les orientations des États et des acteurs internationaux, empêchant une approche plus horizontale et territorialisée du développement des villes.

Cette réticence à envisager la ville comme un lieu où l'action publique revêt sa propre spécificité est de plus en plus en décalage par rapport aux défis économiques et sociaux que rencontrent les responsables des agglomérations du Nord et du Sud pour maîtriser leur croissance et leur évolution.

Que ce soit sous l'angle de la production urbaine, du fonctionnement des grands services urbains, ou de l'activité économique, dont les villes sont le support, le déficit de l'action publique pour canaliser les initiatives conduit à des situations de crise qui se répercutent sur l'ensemble du fonctionnement d'un pays ou d'une région.

Les crises récentes rencontrées par certains pays d'Asie, où l'urbanisation est mal maîtrisée (Thaïlande, Malaisie), et celles d'autres régions émergentes (Amérique latine), sont autant de signaux qu'il convient de prendre en considération. Les solutions apportées en Chine à la croissance urbaine accélérée, en s'inspirant du modèle de Singapour, risquent d'aboutir à la juxtaposition de modèles urbains non intégrés. La dégradation des conditions de vie dans les grandes villes d'Amérique latine, mais aussi d'Afrique, confirment cette urgence.

L'atout « services urbains »

L'évaluation de l'expérience acquise en matière de coopération urbaine par la France montre que l'organisation par les services urbains y est la plus structurée. Notre approche considère que la production de la ville elle-même est portée essentiellement par les acteurs publics et privés locaux. Les stratégies d'implantation et de développement des activités économiques relèvent de stratégies complexes que développent les entreprises pour leur propre compte. Par ailleurs, et cela est sans doute à l'origine de cette prédominance des services urbains dans la coopération

urbaine, la France a acquis à travers le monde un savoir-faire reconnu en matière de financement et de gestion des services collectifs, appelée plus traditionnellement délégation de service public.

Cela est particulièrement vrai dans les domaines de la distribution d'eau potable, d'électricité, et des transports urbains. Autres domaines d'excellence des acteurs français, publics et privés : les déchets, la régulation des déplacements et la qualité de l'air. La présence de grands groupes français spécialisés dans la fourniture et l'exploitation de services urbains marchands constitue un atout.

Le mouvement de privatisation ou de mise en concession que connaissent ces services dans la plupart des villes dans le monde, représente, y compris dans les pays ACP, une formidable opportunité pour les opérateurs français. Ce domaine très concurrentiel offre la possibilité d'apporter un soutien à la structuration des villes.

La coopération française appuie par ailleurs le processus de décentralisation qui se développe sur le plan international. Le rôle des autorités locales par rapport aux populations et au regard de l'État s'en trouve profondément changé. Des programmes, tel le programme de développement municipal (PDM) en Afrique au sud du Sahara, s'appliquent, avec le soutien de la communauté des bailleurs de fonds, à renforcer ce processus tant sur le plan de ses moyens humains et financiers que dans ses dimensions politiques (bonne gouvernance).

Au plan international, elle participe aux réflexions en cours dans le cadre du comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, du programme des cités durables (SCP) animé par le



Équipements et services urbains marchands, quel impact sur le développement économique des villes?

Les transports au cœur de l'organisation urbaine

Efficaces, rapides et sûrs, les transports urbains contribuent à la qualité de vie et au développement des activités économiques. Mais les risques de dysfonctionnement, pouvant générer toutes sortes de nuisances, sont réels. La maîtrise de leur conception et de leur exploitation est donc un enjeu majeur de l'organisation urbaine.

CERTU



Les transports urbains constituent l'un des domaines d'excellence des acteurs français.

L'un des principaux objectifs du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) est de mettre à la disposition des responsables, élus et techniciens, des méthodes qui leur permettront d'assurer l'équilibre entre les différents moyens de transports et la cohérence des divers réseaux, qu'ils soient routiers, de transports collectifs ou destinés aux deux roues ou aux piétons. Les critères d'appréciation du système global mis en place sont multiples :

- service rendu aux différentes catégories d'usagers,
- possibilité de choix pour tel ou tel mode de déplacement en fonction des besoins,
- minimisation de la pollution atmosphérique et du bruit,
- sécurité pour les voyageurs et les habitants,
- facilité d'organisation des livraisons de marchandises,
- impact sur le développement de l'urbanisation.

La mise en œuvre de schémas de transports, au travers des procédures de plans de déplacements urbains, s'appuie sur des procédures légales et réglementaires. Celles-ci se traduisent en pratique par l'élaboration de scénarios à court, moyen et long terme, par la concertation sur les choix de politiques urbaines qu'ils expriment et par des arbitrages en matière d'aménagement et d'équipement.

Le développement des zones où la vitesse est limitée à 30 km/h dans les secteurs résidentiels, la construction de lignes de transport en commun en site propre et l'extension des réseaux de pistes cyclables, permettent de limiter, là où cela s'avère nécessaire, une circulation automobile trop intense.

Des voies routières rénovées, des carrefours aménagés et régulés, l'information des usagers contribuent également à rendre le trafic plus fluide.

Mais déjà de nouvelles solutions se dessinent, qui passent notamment par des concepts urbanistiques intégrés aux préoccupations de transport et la promotion de techniques innovantes, telles que l'usage de véhicules électriques.

Pour plus d'informations

CERTU
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06 - France
Tél. 33 (0)4 72 74 58 00
Fax 33 (0)4 72 74 59 00
Mél. com@certu.fr

Énergie et environnement : L'ADEME, une certaine idée de la coopération internationale

Le Sommet de la Terre de Rio et ses corollaires (Agenda 21, conventions internationales) marquent d'une très forte empreinte les actions de coopération de l'ADEME — Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. La notion de développement durable, fil conducteur de cette conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, est indissociable des actions conduites par l'agence.

Dans ce cadre, l'ADEME propose une approche intégrée des projets et programmes énergétiques et environnementaux auxquels elle participe. Elle intègre donc systématiquement dans ses actions les aspects écologiques, économiques, sociologiques et ceux relatifs au développement. Bien évidemment, les solutions ne sauraient être les mêmes dans des pays aux conditions aussi différentes que ceux d'Europe de l'Est ou des grandes régions du Sud. Il ne s'agit pas tant de transférer un savoir-faire et des technologies que d'en assurer une adaptation maîtrisée et pertinente.

L'ADEME réalise des missions d'expertise, de conseil et d'assistance à maître d'ouvrage. Sur le plan géographique, son intervention est très diversifiée, allant des pays d'Europe centrale et orientale à l'Asie du sud-est, en passant par l'Amérique du Sud, l'Afrique subsaharienne, les pays de la Méditerranée et la CEI. L'environnement urbain est l'un des thèmes prioritaires. Parmi les actions significatives :

- Le programme déchets ménagers REXCOOP (Recherche et expérimentation en coopération) et le projet Louga, au Sénégal. La gestion des déchets ménagers dans de nombreux pays en développement est souvent défailante et souffre d'une absence de stratégies tenant compte des contraintes locales. Le projet de Louga, ville moyenne du Sénégal, est un exemple de la démarche d'adaptation de solutions par expérimentation.
- La gestion des transports en Argentine : pollution urbaine et maîtrise de l'énergie. Dans le cadre de ce programme, l'ADEME a contribué aux deux objectifs fixés par le secrétariat d'État à l'énergie et aux transports argentin : la mise en œuvre d'une politique de réorganisation du transport urbain de voyageurs et la gestion performante de l'énergie au sein des entreprises de transports de marchandises et de voyageurs.
- Le projet Tacis de soutien au Centre énergie de Moscou. Dans le cadre de ce programme communautaire, et pendant 3 années, l'ADEME a apporté un appui institutionnel et technique aux autorités fédérales, régionales et municipales. Objectif : renforcer la politique d'efficacité énergétique développée au niveau de la ville et de la région de Moscou, dans les secteurs de l'industrie et des transports.

Pour plus d'informations

ADEME
27, rue Louis Vicat
75737 Paris Cedex 15 – France
Tél. 33 (0)1 47 65 20 00 – Fax 33 (0)1 46 45 52 36
<http://www.ademe.fr>

centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH), en liaison avec le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Par ailleurs, un réseau d'experts européens en développement urbain, notamment français, mis en place par l'Union européenne (DGVIII) prépare un document de politique sectorielle pour les villes durables.

Une position française forte et structurée

L'ensemble de ces initiatives nécessite qu'une position française forte soit structurée, au risque de voir l'influence d'autres pays, dont les approches sont éloignées de la nôtre, imposer leurs méthodes. Il s'agit de s'appuyer sur le savoir-faire public et privé français.

L'ISTED, qui réunit en son sein les principaux acteurs concernés, envisage de s'associer avec les grands groupes de services, mais aussi les PME, afin de mettre en place un groupe de réflexion, en étroite collaboration avec les organismes compétents (Office international de l'eau, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale...). Objectif : préciser les possibilités offertes par les projets de restructuration des services urbains pour la maîtrise du développement des villes.

Tout en s'appuyant sur les représentations des collectivités locales françaises impliquées dans des actions de coopération décentralisée, la mobilisation dans ce groupe des entreprises françaises apparaît comme un aspect essentiel de son fonctionnement, pour concilier aide au développement et aide économique. Il pourra bénéficier du travail mené par ailleurs dans le domaine des transports urbains ainsi que des réflexions développées par le



Souvent défailante dans les PED, la gestion des déchets souffre d'une absence de stratégies intégrant les contraintes locales.

27 pays vont collaborer à la création d'un Système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau : le SEMIDE. La décision a été prise par les directeurs de l'eau des 15 pays membres de l'Union européenne et des 12 autres pays riverains de la Méditerranée lors d'une conférence qui s'est tenue à Naples (Italie), les 9 et 10 décembre 1997.

Le principe de ce système avait été adopté un an plus tôt à la conférence euro-méditerranéenne sur la gestion locale de l'eau (Marseille, novembre 1996). Puis confirmé par une étude de faisabilité coordonnée par la Direction de l'eau du ministère français de l'Aménagement du territoire et de l'environnement et réalisée par l'Office international de l'eau (OIE), en liaison avec le Cedex (Espagne), Hydrocontrol (Italie) et Wrc (Royaume-Uni).

Le SEMIDE vise à :

- mobiliser l'information utile pour la gestion de l'eau dans le bassin méditerranéen sur quatre thèmes prioritaires : les institutions, la documentation, la formation et la recherche, l'administration des données ;
- développer la mise en commun des autres informations utiles ;
- élaborer les produits communs et promouvoir les programmes de coopération nécessaires.

Le SEMIDE ne gèrera pas en tant que tel des données sur les ressources en eau dans les pays adhérents. L'information sera transmise par un "point focal national", véritable correspondant dans chacun des 27 pays, et par une "unité technique" centrale. Seules les sources d'information ayant reçu un "label de qualité" seront accessibles à travers le système. Une fois mis en place, ce

système d'informations réparties et labélisées utilisera le réseau Internet.

Un programme de développement SEMIDE sur 3 ans (1998-2000) a été élaboré. Il comprend les volets suivants :

- organisation du réseau de communication,
- élaboration et mise à disposition des répertoires (institutions, opérateurs, experts...) et des catalogues de sources d'information dans les 27 pays,
- développement d'accès communs aux systèmes informatisés existants,
- développement des accès aux informations non encore numérisées (microfiches...),
- extension des procédures d'accès à quelques langues complémentaires, en plus du français et de l'anglais utilisables dès l'origine,
- élaboration de produits communs valorisant l'information.

Le budget global pour cette période a été fixé à 25 millions de francs, cofinancé par la commission européenne, les quatre pays participant à l'unité technique (France, Italie, Espagne, Royaume-Uni) et l'ensemble des autres pays en ce qui concerne leurs points focaux nationaux.

Pour plus d'informations

O.I.E. - Office international de l'eau
Direction générale - 21, rue de Madrid - 75008 Paris - France
Tél. 33 (0)1 44 90 88 60- Fax 33 (0)1 40 08 01 45
<http://www.oieau.fr>

ministère de l'Équipement sur le financement privé des équipements publics.

L'approche proposée est centrée sur le développement économique des villes et sur l'analyse de la contribution des équipements et services urbains marchands aux ressources

locales, permettant d'engager, d'entretenir et de développer le processus d'investissement des villes. Il s'agira, en s'appuyant sur les informations disponibles et des monographies, d'évaluer l'impact des équipements publics à vocation économique (gare routière, marché, port...) et des services urbains marchands (traitement des déchets, distribution de l'eau et de l'électricité, assainissement, transport urbain...) sur le développement urbain, en établissant des bilans en termes :

- de ressources fiscales mobilisables pour la collectivité locale concernée,
- de diffusion pour les bénéficiaires/usagers du service/équipement marchand,
- d'incidences pour la collectivité (impact sur l'environnement, l'amélioration des conditions de vie et le niveau sanitaire...),

- d'incidence pour l'opérateur (concessionnaire ou gestionnaire de services publics marchands) dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Bien que concentrée géographiquement sur l'Afrique au sud du Sahara, la réflexion sera élargie aux pays du pourtour méditerranéen et de l'Europe centrale et orientale. En complément, il conviendra de privilégier une approche comparative avec d'autres régions du monde, notamment l'Amérique latine et l'Asie, où les projets sont significatifs.

L'approche comparative des différents domaines (déchets, eau, énergie...) aura pour objet de dégager les principales caractéristiques se rapportant aux différents éléments des bilans définis précédemment. Les travaux en cours dans le domaine de la gestion déléguée du service de l'eau (Programme de recherche PSEAU) constituent également un des exemples mobilisables.

L'évaluation de l'offre française d'expertise et de formation permettra de préciser les capacités de réponse à la demande des partenaires des pays tiers. Elle réunira, en les complétant, les informations disponibles, notamment dans chacun des secteurs concernés.

(Source : *ISTED / Institut de la gestion déléguée*)

Pour plus d'informations

ISTED - Pôle « Ville »
Chantal Barbieux
1 bis, avenue de Villars, 75007 Paris - France
Tél. 33 (0)1 44 18 63 94
Fax 33 (0)1 45 55 72 82
Mél. cbarbieux@isted.3ct.com



ACA - B. Desjoux

CESROUTE



La deuxième session du cycle d'études supérieures « Route », Cesroute, s'ouvrira en octobre 1998. D'une durée de 13 mois, cette formation personnalisée internationale comprend trois modules en France (de 1 à 3 mois), avec retour dans le pays d'origine entre chacun d'eux. Le Cesroute, lancé officiellement en 1997, vise à la sélection, la formation et la mise en place

d'un réseau international de managers de haut niveau dans le domaine des infrastructures routières. Ce cycle s'adresse à des ingénieurs francophones et anglophones qui ont déjà une expérience professionnelle et qui veulent valoriser leur parcours professionnel.

► **Contact :**
ISTED
Pôle « Route » - Jean-Philippe Lanet
1 bis, avenue de Villars - 75007 Paris
France - Tél. 33 (0)1 44 18 63 93
Fax 33 (0)1 45 55 72 82
Mél. jplanet@isted.3ct.com / ENPC
(École nationale des ponts et chaussées) - Département international - Anne Collot
28, rue des Saints-Pères
75343 Paris Cedex 07 - France
Tél. 33 (0)1 44 58 28 20
Fax 33 (0)1 44 58 28 30
Mél. collot@paris.enpc.fr

Manifestations

CONGRÈS MAROCAIN DE LA ROUTE



L'Association marocaine permanente des congrès de la route (AMPCR) organise, du 14 au 16 mai 1998, à Tanger, la 5^e édition du congrès marocain de la route. Cette manifestation, à laquelle participeront des acteurs et experts du domaine routier tant marocains qu'internationaux, sera l'occasion de faire le point sur la technique et de dégager les recommandations nécessaires à un meilleur développement du secteur routier. Les thèmes de travail retenus sont les suivants :

- planification et financement des infrastructures routières,
- viabilité et exploitation du réseau routier,
- conception et construction des routes - routes rurales,

- techniques et gestion de l'entretien routier,
- construction et gestion des ouvrages d'art,
- qualité dans les études et les travaux routiers,
- voirie urbaine.

Dans le prolongement du congrès, se tiendront l'assemblée générale du réseau mondial d'échanges (RME), une réunion du Comité C3 « Échanges technologiques et développement » de l'Association mondiale de la route (AIPCR), ainsi qu'un séminaire consacré aux transferts de technologies.

► **Contact :**
ISTED - Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
1 bis, avenue de Villars - 75007 Paris
France - Tél. 33 (0)1 44 18 63 93
Fax 33 (0)1 45 55 72 82
Mél. jplanet@isted.3ct.com

CODATU VIII



C'est la ville du Cap, en Afrique du Sud, qui accueillera la 8^e conférence mondiale sur le développement et l'amélioration des transports urbains et périurbains du 21 au 25 septembre 1998. « La politique de déplacements urbains : outil du développement durable », tel est le thème principal de cette manifestation organisée par l'association CODATU (Coopération pour le développement et l'amélioration des transports urbains et périurbains). L'objectif de la conférence est de mettre en lumière les nécessaires articulations entre les politiques de déplacements et les politiques d'aménagement urbain susceptibles de satisfaire aux préoccupations d'un développement durable. Elle s'attachera à la fois aux objectifs et aux moyens de mise en œuvre de ces politiques. L'ISTED coordonnera un pavillon français sur le thème : « Les

réponses des professionnels aux collectivités territoriales en matière de transport urbain ».

► **Contact :**
CODATU - Claude Béranguier,
Espace Ville - Rue Maurice Audin
69518 Vaulx-en-Velin Cedex - France
Tél. 33 (0)4 72 04 77 01
Fax 33 (0)4 72 04 77 02
ISTED - Anne Baron - La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex - France
Tél. 33 (0)1 40 81 27 92
Fax 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. com@isted.3ct.com

CONGRÈS DE L'ENTRETIEN ET DE L'EXPLOITATION DE LA ROUTE

Après Bordeaux (octobre 1993), Colmar (juin 1995) et Rouen (septembre 1996), le quatrième congrès de l'entretien et de l'exploitation de la route aura lieu à Grenoble (France) les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 1998. Parallèlement se tiendra un salon professionnel pour tous les organismes publics ou privés ayant en charge l'entretien et l'exploitation d'un réseau routier en France ou à l'étranger.

► **Contact :**
Ministère de l'Équipement
Direction des routes / REG
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 14 49
Fax 33 (0)1 40 81 19 30
ISTED - Marie-Hélène Brunel
La Grande Arche, Paroi Sud - 92055
La Défense Cedex - France
Tél. 33 (0)1 40 81 24 87
Fax 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. com@isted.3ct.com

INFRARAIL 98



La 3^e exposition internationale INFRARAIL 98 ouvrira ses portes à Manchester (Royaume-Uni) du 29 septembre au 1^{er} octobre 1998. Une vaste gamme d'équipements, de systèmes et de services spécialisés sera présentée. Exclusivement consacrée à l'infrastructure ferroviaire, cette manifestation avait attiré près de 4 000 visiteurs de 28 pays lors de sa dernière édition en 1996.

► **Contact :**
Mack-Brooks Exhibitions - Forum Place, Hatfield - Hertfordshire
AL10 0RN - Royaume-Uni
Tél. (44) 1707 275 641
Fax (44) 1707 275 544

SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENT



La cinquième édition du congrès mondial sur les systèmes de transport intelligent, ITS 98, se tiendra à Séoul (Corée) du 12 au 16 octobre 1998. Cet événement est organisé par ERTICO (European Road Transport Telematics Implementation Co-ordination Organisation), ITS (Intelligent Transportation Society of America) et VERTIS (Vehicle Road and Traffic Intelligence Society - Japon). Le programme du congrès prévoit des réunions avec les décideurs, ainsi qu'une série complète de sessions spécialisées. Parallèlement, une vaste exposition présentera les technologies et les systèmes les plus récents et offrira la possibilité de les expérimenter. Parmi les thèmes retenus : véhicules sans conducteur, systèmes de navigation, systèmes d'assistance à la conduite, télécommunications, véhicules électriques et hybrides, transport public, équipements pour parkings... L'ISTED organisera un pavillon français regroupant des sociétés privées et des organismes institutionnels.

► **Contact :**
ERTICO - ITS 1998 - Rue de la Régence, 61 - 1000 Bruxelles Belgique - Tél. (32 2) 550 00 30
Fax (32 2) 550 00 31
ISTED - Richard Di Benedetto
La Grande Arche, Paroi Sud - 92055 La Défense Cedex - France
Tél. 33 (0)1 40 81 27 84
Fax 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. com@isted.3ct.com

LE FINANCEMENT DE LA ROUTE

Organisé par l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), le symposium international sur « Le financement de la route

— Construction, entretien, exploitation » se tiendra à Paris (France), les 4, 5 et 6 novembre 1998. Les principaux thèmes abordés seront : partenariat public-privé — allocation des ressources entre la route et les autres modes — les ressources — de l'utilisateur au client : la politique commerciale — le cadre juridique et institutionnel — l'impact des nouvelles technologies sur les modes de financement de la route — le financement de l'information routière et de la gestion de trafic.

► **Contact :**
ENPC - Ponts Formation Édition
Service des colloques - Françoise Bourgain - 28, rue des Saints-Pères
75343 Paris Cedex 07 - France
Tél. 33 (0)1 44 58 28 22
Fax 33 (0)1 44 58 28 30
Mél. bourgain@paris.enpc.fr

Formations

FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU



Pour 1998, le centre national de formation aux métiers de l'eau (CNFME) propose trois catalogues spécialisés :

1. Les métiers de l'eau potable et de l'assainissement. Plus de 110 stages couvrant onze grands domaines de spécialisation : analyse des eaux ; production d'eau potable ; distribution d'eau potable ; fiabilité et qualité

des services d'adduction d'eau potable ; contrôle, conception, exploitation des réseaux d'assainissement ; épuration des eaux usées urbaines ; pompage et électrotechnique ; réhabilitation et pose des canalisations ; télégestion et automatismes ; gestion technique, administrative et financière des services des eaux ; relations avec les usagers et gestion des abonnés.

2. Traitement de l'eau dans l'industrie. 13 stages dans huit domaines : analyse des eaux de process et de refroidissement ; traitement des eaux brutes et exploitation des échangeurs d'ions ; exploitation des stations d'épuration par boues activées et traitement physico-chimique ; traitement des déchets banaux et spéciaux ; déshydratation des boues ; mesures et auto-surveillance ; analyses des eaux usées et dosage des métaux lourds ; aides et redevances des agences de l'eau.

3. L'eau des ateliers de traitement de surface. 10 stages concernant : les techniques de recyclage et de réduction des rejets à la source, la conception et l'exploitation de stations de détoxification des effluents, les dépannages électriques et l'entretien des équipements mécaniques des installations de traitement.

Cette nouvelle gamme de formations s'adresse à toutes les catégories professionnelles et couvre l'ensemble des spécialisations et fonctions. Basés sur le principe de « la formation au poste de travail », grâce à des pilotes pédagogiques en vraie grandeur, les enseignements sont proposés en langue française, anglaise et espagnole.

► **Contact :**
CNFME - Office international de l'eau - Stéphane Rubinstein, délégué aux relations extérieures
Rue Édouard Chamberland
87065 Limoges Cedex - France
Tél. 33 (0)5 55 11 47 70
Fax 33 (0)5 55 77 11 15
Mél. cnfme@oieau.fr
<http://www.oieau.fr>

GESTION DES TRANSPORTS ET TECHNIQUES ROUTIÈRES

La version 1998-2000 du catalogue des actions de formation à la gestion des transports et aux techniques routières pour les pays en développement ou en transition est disponible sur le site Internet de l'Association mondiale de la route — AIPCR (<http://www.piarc.lcpc.fr/cat-form/intro-f.htm>). Une fiche est établie pour chaque cours proposé : elle précise les lieux, date, langue et contenu, les conditions d'admission, les frais et autres renseignements pratiques. Plusieurs index facilitent le repérage des cours par zone géographique, langue, sujet, etc.

► **Contact :**
AIPCR - La Grande Arche, Paroi Nord - 92055 La Défense Cedex France
Tél. 33 (0)1 47 96 81 21
Fax 33 (0)1 49 00 02 02
Mél. piarc@pratique.fr
<http://www.aipcr.lcpc.fr>

Publications

DICTIONNAIRE TECHNIQUE ROUTIER

La septième édition du dictionnaire technique routier français-anglais de l'association mondiale de la route (AIPCR) vient d'être publiée. Elle contient environ 1 200 concepts dont plus de 350 sont explicités. Ce dictionnaire de base se réfère au vocabulaire et aux définitions utilisés en France et au Royaume-Uni. Cependant, il mentionne les termes particuliers utilisés en Belgique, en Suisse et aux États-Unis.

► **Contact :**
AIPCR - La Grande Arche, Paroi Nord - 92055 La Défense Cedex France
Tél. 33 (0)1 47 96 81 21
Fax 33 (0)1 49 00 02 02
Mél. piarc@pratique.fr
<http://www.aipcr.lcpc.fr> - 1997, 200 pages - AIPCR - Prix : 100 FF

DYNAMIQUE DE L'URBANISATION DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA



Sous le titre « Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara », le Ministère des Affaires étrangères – Coopération et francophonie vient de publier une synthèse de l'expérience et des connaissances françaises sur les mécanismes et les logiques de l'urbanisation du sous-continent. Cette étude a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail réunissant une quinzaine d'experts, chercheurs, sociologues, spécialistes des pays africains, sous la conduite de Michel Arnaud, urbaniste-conseil. L'ISTED en a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée.

► **Contact :**
Ministère des Affaires étrangères -
Coopération et francophonie -
Département de l'information et de
la communication
20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP - France
Tél. 33 (0)1 53 69 43 41
Fax 33 (0)1 53 69 43 94
Mél. infocom@cooperation.gouv.fr

CD-ROUTE



L'Association mondiale de la route (AIPCR) a rassemblé sur CD-Rom près de 12 000 pages de ses principaux rapports (texte intégral bilingue français-anglais et illustré). Les domaines couverts sont : terminologie routière, politiques routières, économie et finances, sécurité, environnement, circulation, milieu urbain, milieu interurbain, matériaux et essais, terrassements et chaussées, ponts et tunnels routiers, entretien, exploitation et gestion des routes, transfert

de technologie. Le CD-Route (2e édition, novembre 1997) comporte un dictionnaire, un lexique ainsi qu'une présentation de l'AIPCR (comités, groupes, congrès mondiaux de la route).

► **Contact :**
AIPCR - La Grande Arche, Paroi
Nord - 92055 La Défense Cedex
France
Tél. 33 (0)1 47 96 81 21
Fax 33 (0)1 49 00 02 02
Mél. piarc@pratique.fr
<http://www.aipcr.lcpc.fr>
Prix : 1 000 FF

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES PERFORMANCES DES ROUTES



En 1993, l'Association mondiale de la route (AIPCR) lançait une étude des systèmes de surveillance des performances des routes (HPMS). Elle en publie aujourd'hui le rapport final. Le travail a porté sur l'évaluation des systèmes HPMS de quatre pays (France, Finlande, Suède, Royaume-Uni) et du modèle HDM-4 de la Banque mondiale. Objectif : souligner la structure globale de chaque système et l'utilisation qui en est faite. Le rapport se termine par des recommandations pour la conception d'un système HPMS idéal.

► **Contact :**
AIPCR - La Grande Arche, Paroi
Nord - 92055 La Défense Cedex
France
Tél. 33 (0)1 47 96 81 21
Fax 33 (0)1 49 00 02 02
Mél. piarc@pratique.fr
<http://www.aipcr.lcpc.fr>
1998, 68 pages - AIPCR - Prix : 60 FF

LES ENQUÊTES DE STATIONNEMENT

Publié par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), ce guide méthodologique répond à un triple objectif :

- présenter les statistiques d'exploitation du

stationnement payant sur voie publique et dans les parcs de stationnement,

- faire connaître l'ensemble des enquêtes qui existent dans le domaine du stationnement et les informations qu'elles peuvent fournir en fonction des types d'études engagées,
- proposer un cadre de réalisation pour les principales enquêtes de stationnement, afin que les villes puissent comparer leurs résultats entre elles.

► **Contact :**
CERTU - Bureau de vente
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06 - France
Tél. 33 (0)4 72 74 59 59
Fax 33 (0)4 72 74 59 00
1998, 100 pages - CERTU
Prix : 120 FF (+ frais de port)

DES CARTES POUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER ET L'URBANISME



Ce recueil de plus de 80 cartes est publié par la direction de l'Aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU) du ministère de l'Équipement, des transports et du logement. Il constitue un cadre de références et un outil de travail utile aux responsables de l'aménagement. Les cartes, assorties de brefs commentaires, sont représentatives des principales problématiques liées à l'aménagement, à l'urbanisme et à la construction. Elles illustrent ainsi les transformations de l'espace urbain. À noter, ces cartes sont également disponibles sur Internet (<http://www.equipement.gouv.fr/dau/observation/dafuor1.htm>).

► **Contact :**
METL-DAFU - La Grande Arche,
Paroi Sud - 92055 La Défense Cedex
France
Tél. 33 (0)1 40 81 15 82
1997, 152 pages
Éditions DAFU - Prix : 150 FF

L'ISTED, association à but non lucratif, est une plate-forme de réflexion, d'information et d'action au service de ses partenaires publics et privés dans les secteurs de l'équipement et de l'environnement. Il contribue à la promotion internationale du savoir-faire français et à la diffusion de l'information scientifique et technique.

Organismes membres de l'ISTED

ACT CONSULTANTS
ADP
ASFA
BCEOM
CEBTP
CERTU
CETE MÉDITERRANÉE
CETU
CNPS
COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ
COFIROUTE
COLAS
CTA
ENPC
ENTE
ENTPE
FMCU
GIE VILLES NOUVELLES
IAURIF
INRETS
JEAN LEFEBVRE
LCPC
MALET ENTREPRISE
OMV BIDIM GEOSYNTHETICS S.A.
ORSTOM
OTUI (Groupe OTH)
PLAN URBAIN
PORT AUTONOME DE DUNKERQUE
PORT AUTONOME DE LA GUADELOUPE
PORT AUTONOME DU HAVRE
PORT AUTONOME DE MARSEILLE
PORT AUTONOME DE PARIS
RATP
ROUÏÈRE BEUGNET
SCETAURROUTE
SCREG
SEFI
SER
SETRA
SNCF
SOFREMER
SOVITEC
STERELA
STP
SYSTRA
TSS
USIRF-SFERB

La Lettre

Directeur de la publication :
Jean Smagghe,
président de l'ISTED.

Rédacteur en chef :
Xavier Crépin,
délégué général de l'ISTED.

Chargée d'édition :
Anne Baron.

Création, mise en page
et réalisation :
Louma Productions
34150 Aniane

ISTED

ISTED - La Grande Arche,
Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 24 06
Fax 33 (0)1 40 81 23 31
Adresse Internet :
<http://www.isted.3ct.com>